

# MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :  
05/04/2018

L'an deux mille dix huit et le seize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

**Présents :** Mmes GERARD (Proc.) SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO  
Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH  
Mme CAHUZAC.

**D.C.M. N° 4.8**

Réfection pataugeoire  
Engagement de dépenses.  
Demande aide Conseil  
Départemental.

**Absent excusé :** M. RAMEAU (Proc.Mme GERARD)  
**Absente :** Mme TONELLO

Madame DALLA-ZANNA Rosanna a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à la réfection de la pataugeoire de la piscine municipale. Depuis quelques années l'Agence Régionale de la Santé nous impose sa fermeture pour des raisons d'hygiène sanitaire.

Un devis a été demandé auprès de la Société « Ariège Piscines » e LORP-SENTARAILLE (09). Une proposition a été faite pour un montant H.T de 12 340,25 € ;

Monsieur le Maire propose qu'une aide financière soit sollicitée auprès du Conseil Départemental.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**D E C I D E à l'unanimité des membres présents,**

- de procéder aux travaux de réfection de la pataugeoire ;
- de confier ces travaux à l'Entreprise « Ariège Piscines » de LORP-SENTARAILLE (09) pour un montant H.T de **DOUZE MILLE TROIS CENT QUARANTE EUROS VINGT CINQ CENTS (12 340,25 €)** ;
- de solliciter l'aide du Conseil Départemental dans le cadre des Contrats de Territoire 2018 ;
- d'imputer la dépense au chapitre 23 du Budget 2018.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **19.04.2018**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 17 avril 2018

Le Maire,

